

DELIBERATION

COMMUNE DE MARCILLY LE CHATEL,

SEANCE du 16 Février 2024 :

Présents : GOUBY Thierry, DERUE MOLLE Odile, FORAISON Jacques, BOURSIER Adeline, ROCHIGNEUX Didier, DELHOMME Baptiste, JOUIN Nicolas, MASSACRIER Marie-Claude, DUCHEZ Stéphane, GIBERT Marie-Anne, SEFERIAN Sandrine.

Absents excusés : COHAS Régine (pouvoir donné à O. MOLLE), GARIN Maximilien (pouvoir donné à M.C MASSACRIER), GRANGE Jean-François (pouvoir donné à A. BOURSIER) , COMBE Emilie (pouvoir donné à S.SEFERIAN)

Secrétaire de séance : BOURSIER Adeline

Objet : *Choix des rythmes scolaires pour la rentrée 2024-2025*

Suite au courrier reçu de la Direction Départementale de l'Education Nationale, il a été demandé aux conseils d'école et aux conseils municipaux de faire part de leur choix concernant l'organisation des rythmes scolaires pour la prochaine rentrée. Mr le maire propose au conseil de maintenir le choix de la semaine scolaire à 4 jours, et de demander le renouvellement de cette dérogation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide (13 vote pour - 2 abstentions), de demander le renouvellement de la dérogation pour la semaine à 4 jours d'école.

Ont signé au registre tous les membres présents.
Copie certifiée conforme

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201345-20240216-2024-004-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/02/2024
Publication : 22/02/2024



Fait à MARCILLY LE CHATEL,
le 16 février 2024

Le Maire
Thierry GOUBY



Le secrétaire de séance
Adeline BOURSIER